

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module Intégration 3 2022-2023

Code	Type de formation *		
S.ER.SO.2473.F.22	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
4 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

Suivre tous les modules du semestre 4 en parallèle.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

- Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société
- Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.
- Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.
- Bb1 Établir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.
- Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
- Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Documenter les fondements scientifiques d'une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1 Analyse de situations

4 ECTS

A. Borda/S. Ray-Kaesler, L. Nussbaumer, C. Mottaz/N. Kühne, R. Garo, H. Catalkaya, A. Stern

Unité 1 Analyse de situations

22 périodes

Thème 1: Collecte d'informations avant la première rencontre.

Thème 2: Examen initial.

Thème 3: Problématisation.

Thème 4: Objectifs et planification de l'intervention.

Thème 5: Réalisation de l'intervention.

Thème 6: Clôture de l'intervention.

Unité 1 Modalités pédagogiques générales

Les étudiant·e·s, répartie·s en principe en groupes de quatre et supervisé·e·s par une ergothérapeute et une enseignante de l'école, travaillent sur une vignette présentant une situation de client·e·s qui est débattue au fil des séminaires selon six thèmes qui balisent une démarche clinique. Pour chaque thème, les étudiant·e·s élaborent des questions et y répondent par écrit. Lors des séminaires, les groupes présentent leurs réponses qui sont ensuite discutées, comparées, justifiées et affinées en regard de la situation réelle. De nouvelles questions sur le thème suivant sont ensuite élaborées. Le processus est itératif de manière à aborder les six thèmes.

Présence obligatoire. Toute absence doit être annoncée préalablement au séminaire à l'enseignante de l'école.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant·e·s à :

- Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats ;
- Chercher les résultats de recherche qui soutiennent les décisions d'intervention ;
- Justifier et argumenter les choix opérés ;
- Documenter une intervention et communiquer à son sujet ;
- Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation ;
- Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Modalités d'évaluation

Évaluation au fil du cours par une présentation orale en groupe, un rapport écrit final en groupe, ainsi que par un rapport d'évolution rédigé individuellement.

Chaque prestation évaluée donne lieu à une note sur 6 au 1/10 de point. La note finale est la moyenne arithmétique des trois notes obtenues (la moyenne de la note de présentation orale, de la note de travail écrit de groupe et la note de travail écrit individuel), laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Présence obligatoire aux séminaires. Les étudiant·e·s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note aux travaux de groupe pour autant qu'ils ou elles soient présent·e·s et participent aux séminaires. Les travaux rendus hors délai sont notés 1. En cas de plagiat, la procédure s'applique (Pr193).

Toute absence à un séminaire, peu importe la raison, ne permet pas à l'étudiant·e d'obtenir la note de son groupe pour la présentation orale et le rapport final et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite dans les délais négociés avec l'enseignant·e du groupe.

L'absence justifiée d'un·étudiant·e à 3 séminaires ou plus ne permet pas de valider le module et l'étudiant·e le reprend aussitôt que possible. L'absence non justifiée à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module (F) et sa répétition pour cet·te étudiant·e.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

En première session

Toute note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation.

La remédiation s'effectue au fil du séminaire pour chaque travail insuffisant, au délai du séminaire suivant. La note pour ce travail ou ces travaux de remédiation devient 4 s'il est ou s'ils sont validés. Le délai de remédiation du travail écrit final de groupe est la semaine 33.

En remédiation

Toute note inférieure à 4 (E) entraîne un F et la répétition du module.

En répétition

Sauf en cas d'absences ou d'exercices non rendus entraînant une note inférieure à 3.5, les conditions de remédiation de chaque exercice rendent l'échec quasi impossible. Si (en raison d'absences ou d'exercices non rendus) le module doit néanmoins être répété, la répétition consiste une exploration progressive de la démarche d'ergothérapie avec une vignette et sous supervision du ou de la responsable de module. Trois heures de supervision en groupe (ou individuelle, si un·e seul·e étudiant·e doit répéter) sont accordées. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 Remarques

Ne peuvent être inscrits à ce module que les étudiant·e·s qui sont inscrit·e·s à tous les modules du semestre 4 et ont effectué la formation pratique de niveau I.

9 Bibliographie

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Voir les références des modules des quatre premiers semestres de la formation, notamment sur les interventions en ergothérapie.

Nom de la ou du responsable de module *

Sylvie RAY KAESER

Descriptif validé le *

3 septembre 2022

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER